

Ne rêvez plus !

Le Groupe CSF vous accompagne sur toutes les étapes de votre projet immobilier

500€ offerts* pour votre installation.



IMPRIUM VERT*

DEPP2101 - Agence Mister Bing Bang - Illustrations Régis Fallier - Préservons notre environnement, recycliez ce document après utilisation.



CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU
01 53 36 10 40
(coût d'un appel local)

RENDEZ-VOUS SUR CSF.FR

CRÉSERFI
Société de financement du CSF
Caution / Crédits



CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

CRÉSERFI
Société de financement du CSF
Caution / Crédits

CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.oriass.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris) et ses partenaires prêteurs vous proposent les prêts immobiliers. Les propositions de crédit sont réservées aux adhérents du CSF. Elles restent sous réserve d'acceptation de CRÉSERFI et de ses partenaires prêteurs, après étude de leur situation financière. Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont : **La Banque Postale** (SA au capital de 6 585 350 218 €) - siège social et adresse postale : 115 rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06 - RCS : Paris 421 100 645 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424 (www.oriass.fr) ; **LCL** (SA au capital de 2 037 713 591 € représenté par 393 158 237 actions entièrement libérées - siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - siège central : 19 boulevard des Italiens 75002 Paris - RCS Lyon B 954 509 741 - Siren 954 509 741 - N°ORIAS 07 001 878 (www.oriass.fr) ; **Banque Populaire Rives de Paris** - SA au capital variable. Siège social : 76-78 Avenue de France 75204 PARIS cedex 13. Immatriculé au RCS de Paris : 552 002 313 TVA intracommunautaire FR 59 552 002 313 - Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 022 545 (www.oriass.fr) ; **Crédit du Nord** (SA au capital de 890 263 248 € - siège social : 28 place Rihour 59800 Lille - siège central : 59 boulevard Haussmann 75008 Paris - RCS Lille 456 504 851 - N° ORIAS 07 023 739 (www.oriass.fr) ; **Société Générale** (SA au capital de 1 066 714 367,5 € - RCS Paris B 552 120 222 - Siège Social : 29 Boulevard Haussmann 75009 Paris - ORIAS n° 07 022 493 (www.oriass.fr). La liste complète des partenaires est consultable sur le csf.fr.

Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur. Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr). Et pour plus d'avantages, optez pour les services C'Plus (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr). CSF Assurance Emprunteurs : Contrat d'assurance facultative n°9764 (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Invalidité Permanente et Totale, Invalidité Permanente Partielle, Incapacité Totale de Travail) souscrit par le CSF auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine (SA au capital de 169 036 086,38 € - siège social : 7 rue Belgrand 92300 Levallois-Perret - RCS Nanterre 341 785 632, entreprise régie par le Code des assurances).

Les informations collectées par le groupe CSF, sont traitées afin de gérer les adhérents et prospects. Ce traitement est basé sur votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment. Ces informations, à destination du groupe CSF, seront conservées pendant trois ans après le dernier contact commercial. Certains partenaires liés contractuellement pour la gestion d'opérations de relance et de recouvrement sont susceptibles d'être établis au Maroc. La sécurité des données transférées est garantie par la signature de clauses contractuelles type de la Commission Européenne. Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « loi Informatique et Liberté ») et au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez de droits sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité et le droit de définir des directives sur vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier à DPO - Groupe CSF - 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 9 ou par email à DPO-Groupe-CSF@csf.fr ou sur le site www.csf.fr dans l'espace Mon Compte. Une pièce d'identité pourra vous être demandée. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous disposez d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en vous adressant à DPO - Groupe CSF - 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris.

POUR VOTRE PROJET IMMOBILIER

Vous rêvez de changer de logement ?

C'est vraiment le moment d'appeler notre conseiller CRÉSERFI !



Voir conditions à l'intérieur

**1 français sur 5
souhaite changer
de logement**.**
Et vous ?

**C'est certain, la crise sanitaire
a apporté son lot de changements
et bouleversé nos quotidiens.**

Nos logements sont devenus plus que des lieux de vies, ils sont maintenant multifonctions. Certains se sont transformés en école, d'autres en bureau pour le télétravail, ou, pour amuser les tout-petits, en crèche. Pour beaucoup d'entre nous, nos logements sont devenus les trois à la fois !

Dans de telles circonstances, il est logique d'avoir envie de transformer son habitation en un espace agréable et plus adapté aux besoins de chaque membre de la famille. Un bureau dédié ? Une salle de jeux ? Un séjour plus spacieux ? Un jardin ? Ces idées vous sont certainement passées par la tête ces derniers mois !

« C'est pourquoi le CSF et sa société de financement CRÉSERFI souhaitent vous faire bénéficier de leurs 65 ans d'expertise et d'un accompagnement personnalisé pour votre projet immobilier ! »



QU'EST-CE QUE LE GROUPE CSF VOUS APPORTE ?

De la sérénité !

Et par les temps qui courent, c'est appréciable. En lui confiant la recherche du financement de votre projet immobilier, votre conseiller CRÉSERFI vous demandera les pièces nécessaires à votre dossier et le constituera pour vous. Il vous fera gagner un temps non négligeable.

Des réponses !

Avec un conseiller CRÉSERFI entièrement dédié à votre projet, vous aurez les réponses à toutes vos questions et profiterez de son accompagnement.

Des économies !

Après de ses partenaires bancaires, votre conseiller CRÉSERFI négocie pour vous le taux fixe le plus bas possible.

Une assurance !

Pour assurer votre projet immobilier, le conseiller peut vous proposer le contrat CSF assurance emprunteurs. Il offre une couverture solide en cas de décès, d'invalidité ou d'incapacité temporaire totale de travail.

**Vous l'aurez compris, si la crise sanitaire
ne dure pas éternellement, être bien
chez soi sera toujours d'actualité !
Il vous suffit de sauter le pas !**



PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

01 53 36 10 40

(coût d'un appel local)

RENDEZ-VOUS SUR CSF.FR

*L'Association CSF vous offre 500 € pour votre installation. Offre réservée aux adhérents/cotisants du CSF pour un prêt immobilier principal d'au moins 80 000 € souscrit par l'intermédiaire de CRÉSERFI pour le financement de l'acquisition de votre résidence principale. L'offre ne s'applique que pour un seul prêt par foyer et n'est pas cumulable avec une autre offre bonifiée par CSF Association. L'adhésion et la cotisation à CSF Association doivent être à jour de paiement.

Pour bénéficier de cette offre, votre premier rendez-vous avec votre conseiller CRÉSERFI doit avoir lieu entre le 2 janvier et le 31 mars 2021. La 1ère demande de financement remise par votre conseiller CRÉSERFI concernant le financement de ce projet doit être signée sur cette même période du 2 janvier au 31 mars 2021.

Seront remboursés les 80 premiers dossiers éligibles comprenant une copie de l'attestation de l'acte de vente réalisée chez le notaire datée et signée par ce dernier et un RIB d'un compte actif à la date du remboursement. Pour cela, après le passage chez le notaire, vous pourrez déposer ces pièces sous votre espace adhérent « mon compte » accessible sur le site www.csf.fr dans la rubrique « Prêt immobilier : offre spéciale 500 € offerts ». Cette rubrique sera accessible entre le 1er mars 2021 et le 1er septembre 2021. Le remboursement sera effectué par virement fin septembre 2021. Pour créer votre compte, il suffit de cliquer en haut à droite sur l'icône « NOUVEAU MON COMPTE » sur www.csf.fr, puis sur « Je crée mon compte » et de remplir les champs demandés.

** Source Baromètre QUALITEL 2020.